

une idée exacte de ses ressources. Que les honorables députés la visitent et la voient de leurs propres yeux. J'ai l'honneur de représenter une ville de la côte du Pacifique et mon devoir, pendant que je suis ici, est de surveiller les intérêts de cette ville, mais je considère que mon premier devoir est d'aider à maintenir l'intégrité de la Confédération. Abandonnons notre esprit de clocher et travaillons tous ensemble à faire du Canada un grand pays, dont nous sauvegarderons les intérêts et dont les habitants pourront se défendre. J'appuie la motion avec beaucoup de plaisir.

M. LAURIER : Je félicite très cordialement l'honorable député qui a proposé l'Adresse et celui qui l'a appuyée, sur la manière éloquente dont ils ont accompli cette tâche toujours si difficile. Ils ont vaillamment lutté pour animer et revêtir de chair, le squelette que les conseillers de Son Excellence ont lui mis entre les mains comme représentant le programme de la session. Cependant, si le Discours du Trône reste à l'état de squelette, la faute n'en est pas à mes honorables amis.

L'honorable député qui a proposé l'Adresse, a l'honneur de porter un nom populaire en cette chambre, et bien que je sois loin de partager ses opinions politiques, bien que, d'après moi, les électeurs de Compton eussent mieux servi leur pays en élisant mon ami, M. Monroe, cependant, je dis à l'honorable député—et je le lui dis on ne peut plus sincèrement—que c'est un grand bonheur pour des amis et des adversaires de souhaiter la bienvenue en cette chambre à un jeune député, fils d'un illustre père, et de voir qu'il est digne de ce dernier. Mais en écoutant, il y a un instant, les paroles éloquents de l'honorable député, et, peu après, les paroles non moins éloquents de l'honorable député de Victoria, qui nous ont dépeint, tous les deux, en termes enthousiastes, un pays renommé pour sa prospérité actuelle ; en écoutant ces paroles, dis-je, je me suis demandé si ces honorables députés voulaient parler du Canada ; mais, peu à peu, j'ai acquis la certitude que le pays dont ils voulaient parler était, en effet, le Canada et, alors, je suis venu à la conclusion que l'un et l'autre avaient dû être magnétisés par le grand magicien de la droite, car ils ne parlaient pas de choses réelles, mais de choses imaginaires. Ils n'ont pas parlé de réalités, mais de visions fantastiques que le grand magnétiseur avait fait passer sous leurs yeux. Si tous les cultivateurs du Canada étaient dans les conditions de mon honorable ami, le député de Compton, si, comme lui, ils avaient tous de l'argent en banque, je comprendrais parfaitement que les honorables députés ont eu raison de parler de la prospérité du Canada, dans les termes enthousiastes qu'ils ont employés ; mais où trouver aujourd'hui la prospérité du Canada, surtout la prospérité des cultivateurs canadiens ? Ce n'est certainement pas dans l'Est ; ce n'est certainement pas dans la province de Québec ; ce n'est certainement pas dans les provinces maritimes ; ce n'est certainement pas dans la grande province d'Ontario elle-même ; car, quelles que soient les prétentions contraires de la droite, il est impossible de nier que jamais les cultivateurs du Canada n'ont été aussi gênés qu'ils le sont aujourd'hui. On ne saurait nier qu'à l'heure qu'il est, le pays entier traverse une période de forte crise agricole, et quand les agriculteurs des autres pays ne sont pas prospères, le Canada ne saurait être considéré comme florissant.

Les honorables députés ont parlé du voyage fait par Son Excellence à travers le continent et de la réception loyale qu'on lui a faite partout. Les sentiments de loyauté doivent être—on n'en saurait douter—profondément enracinés dans le cœur des habitants de l'Ouest, car si ces derniers n'avaient pas été loyaux, la façon dont ils ont été traités aurait produit les plus terribles conséquences. Le colon du Nord-Ouest n'a pas été traité d'une manière qui fasse honneur au Canada. Au contraire, le gouvernement a tout fait pour lui nuire. Pendant de nombreuses années, il a été obligé de faire ses achats sur un marché éloigné, où les prix étaient élevés, lorsqu'il aurait pu les faire sur un marché rapproché, dont les prix étaient peu élevés. Pendant des années, il a dû subir un monopole écrasant, qui lui était imposé par l'abus criant que faisait le gouvernement du pouvoir de désaveu ; et ce n'est que lorsque le sentiment de la loyauté commença à disparaître et qu'une rébellion devint possible, que le gouvernement se décida enfin à se rendre et à faire disparaître le monopole, mais cela n'eut lieu qu'après que ce monopole eut écrasé ses ennemis. Cependant, même après la suppression de ce monopole, la condition du peuple ne semble pas meilleure ; car la grande compagnie à laquelle l'honorable député a fait allusion, le chemin de fer canadien du Pacifique, établit aujourd'hui, d'après moi, des distinctions injustifiables, au détriment du colon du Nord-Ouest et en faveur du colon américain. A l'heure qu'il est, le chemin de fer canadien du Pacifique exige 27 centins du colon du Nord-Ouest, pour le transport d'un minot de blé de Winnipeg à Toronto, tandis qu'il n'exige du colon américain, pour le même transport, entre Minneapolis et Toronto, que la somme de 15 centins ; de sorte qu'en ce moment le chemin de fer canadien du Pacifique prélève sur le salaire péniblement gagné du colon canadien, 12 centins par minot de plus qu'il ne prélève du colon américain. Dans de telles circonstances, l'on ne saurait dire que le colon canadien soit prospère. C'est là un abus sur lequel j'attire l'attention du gouvernement. Je prétends qu'il est du devoir du gouvernement d'examiner cette question et de faire en sorte que cette compagnie de chemin de fer, qui a coûté tant d'argent aux Canadiens, traite ces derniers au moins aussi bien que les habitants du pays voisin.

Bien que j'attire l'attention du gouvernement sur ce sujet, il est peut-être tout à fait inutile, pour moi, de le faire. Je n'espère pas que le gouvernement acquiesce à ma demande. Je ne m'attends pas à ce qu'il examine cette question, ou qu'il donne de l'aide aux habitants du Nord-Ouest. Je n'espère pas cela, car il est tout à fait inutile, en ce moment, de demander aux honorables messieurs de la droite quelque chose qui ressemble à de l'activité. Ils sont au pouvoir, ils jouissent des douceurs du pouvoir, mais ce haut poste qu'ils occupent semble leur avoir fait perdre toute énergie pour l'accomplissement de leurs fonctions. Ils n'accomplissent même pas les devoirs ordinaires d'administration. Je les accuse délibérément de ne pas avoir, à l'heure actuelle, assez d'énergie pour accomplir les devoirs ordinaires d'un gouvernement. Ainsi, nos revenus proviennent principalement des droits de douanes, et, dans une des principales stations de douanes de la Confédération, celle de Toronto, le poste de percepteur des douanes est vacant depuis plus de deux ans. N'est-il pas du devoir du gouvernement de